
Fiches thématiques

Territoire

Avertissement

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser conjointement les domaines de l'emploi et des salaires. Un effort particulier est fait sur la complétude et la mise en cohérence des différentes sources. En effet, cet ouvrage s'appuie à la fois sur des sources administratives (*Déclarations annuelles de données sociales* ou DADS, base Non-salariés, etc.) mais aussi sur des données d'enquête (enquête Emploi, Acemo, etc.) et sur les estimations d'emploi. Or, ces différentes sources n'ont pas la même « actualité » : les données les plus récentes des DADS portent sur l'année 2008 contre 2010 pour l'enquête Emploi.

De ce fait, la partie conjoncturelle de la Vue d'ensemble de cet ouvrage s'appuie en partie sur des données récentes portant sur l'année 2010, alors que la partie structurelle et les fiches thématiques s'arrêtent en 2008 pour des raisons de cohérence.

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
p	Provisoire
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
n.s.	Résultat non significatif

5.1 Emploi et salaires en régions

Fin 2008, la France compte 24,4 millions d'emplois salariés dont 500 000 emplois salariés dans les départements d'outre-mer (DOM).

Avec 5,6 millions de salariés, la **région** Île-de-France concentre un salarié métropolitain sur quatre. Elle se démarque par une proportion d'emplois dans le tertiaire marchand (60,3 %) beaucoup plus élevée que la moyenne métropolitaine (46,9 %).

La France du nord et de l'est conserve sa tradition industrielle : la Franche-Comté demeure ainsi la première région industrielle du pays, avec un salarié sur quatre employé dans un secteur industriel. Elle est suivie de près par l'Alsace (20,4 %) et la Picardie (19,8 %). C'est aussi dans cette partie de la France métropolitaine que l'emploi salarié s'est contracté sur la période 2003-2008 : - 0,2 % en Picardie, - 2 % en Franche-Comté, - 1,7 % en Champagne-Ardenne et même - 2,3 % en Lorraine.

Les régions du sud (Corse, Midi -Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes - Côte d'Azur) et de l'ouest de la France (Pays de la Loire, Bretagne, Aquitaine) bénéficient sur la même période d'une progression de l'emploi plus importante que la moyenne (+ 3 %). Ce résultat tient en partie à la structure du tissu productif, davantage tourné vers les services.

Dans les DOM, la structure de l'emploi est marquée par une prépondérance du **tertiaire non marchand**, qui emploie 41,8 % des salariés, contre 31,3 % en métropole. Ce secteur emploie même 54,5 % des salariés en Guyane. À l'inverse, l'industrie est sous-représentée dans les DOM, puisqu'elle ne représente que 7,3 % de l'emploi salarié contre 14,7 % en métropole.

En 2008, le **salaire annuel net moyen en équivalent-temps plein** dans le secteur privé s'élève à 23 910 euros en France et à 23 950 euros pour la seule métropole. Ce

Définitions

Salaire en équivalent-temps plein (EQTP) : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Région : elle est définie ici par le lieu de travail (et peut donc différer de celle du lieu de résidence).

Tertiaire non marchand : on considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs. Les secteurs du tertiaire non marchand sont ceux où prédominent ce type de service. Dans la nomenclature agrégée en 38 postes, il s'agit de l'administration publique, de l'enseignement, des activités pour la santé humaine, et de l'action sociale (avec ou sans hébergement).

Pour en savoir plus

- « La France et ses régions », *Insee Références*, juin 2010.

résultat dissimule de fortes disparités régionales en métropole. Les salaires sont plus élevés en Île-de-France, grâce à une structure de l'emploi toujours fortement tournée vers le tertiaire et une proportion de cadres beaucoup plus importante (30,5 % contre 16,5 % sur l'ensemble de la France métropolitaine).

Les régions où le salaire moyen est le plus faible sont au contraire celles où les cadres sont les moins nombreux, comme le Poitou-Charentes (9,2 %), la Corse (8,9 %), ou la Basse-Normandie (8,6 %). Ce sont aussi les régions où le PIB par emploi est le plus faible.

Les salaires des ouvriers sont en moyenne plus élevés dans les régions industrielles du nord et de l'est de la France, comme la Franche-Comté, la Lorraine, Rhône-Alpes, l'Alsace et la Haute-Normandie.

Dans les DOM, le salaire moyen est plus élevé en Guyane grâce aux activités liées à la base spatiale, avec une part de cadres (10,8 %) plus importante que sur l'ensemble des DOM (9,2 %). Ce classement des régions a peu changé en quatre ans, à la notable exception de la Corse qui recule de sept places avec une évolution défavorable du salaire moyen (- 0,2 % en moyenne annuelle et en euros constants).

Dans la Fonction publique (hors hôpitaux), le salaire moyen est plus élevé que dans le secteur concurrentiel (+ 5 %), atteignant 25 107 euros annuels en métropole, du fait d'une proportion de cadres plus importante. Ces salaires sont beaucoup plus élevés dans les DOM (31 000 euros annuels en moyenne), du fait notamment des sursalaires dont bénéficient les fonctionnaires des DOM. En métropole, les disparités régionales (11 % d'écart entre l'Île-de-France et Poitou-Charentes) y sont moins fortes que dans le privé (+ 51 % d'écart entre l'Île-de-France et le Limousin). ■

Emploi et salaires en régions 5.1

1. Répartition régionale de l'emploi salarié et structure sectorielle

en %

	Emploi salarié au 31/12/2008 (milliers)	Part des cadres dans l'emploi salarié en 2008 ¹	Évolution de l'emploi salarié entre 2003 et 2008	Répartition sectorielle de l'emploi salarié		
				Industrie	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand
Alsace	720,6	12,5	0,7	20,4	42,9	29,6
Aquitaine	1 137,7	11,2	4,6	13,2	44,2	33,5
Auvergne	461,9	9,0	-0,5	19,4	37,7	35,2
Basse-Normandie	518,8	8,6	1,3	18,0	39,1	33,9
Bourgogne	589,5	9,3	0,4	18,4	39,4	34,1
Bretagne	1 148,9	11,0	5,0	15,9	41,5	33,7
Centre	912,2	10,9	0,2	19,0	41,5	31,4
Champagne-Ardenne	483,2	9,1	-1,7	19,7	37,7	34,1
Corse	98,2	8,9	11,3	5,9	44,3	37,3
Franche-Comté	405,9	10,3	-2,0	24,3	35,2	33,8
Haute-Normandie	672,4	10,5	1,8	19,6	41,8	30,8
Île-de-France	5 625,5	30,5	3,6	9,0	60,3	25,9
Languedoc-Roussillon	819,6	10,7	6,0	8,5	44,8	37,7
Limousin	253,6	9,4	0,9	15,6	38,7	38,1
Lorraine	793,1	9,9	-2,3	18,2	38,8	35,9
Midi-Pyrénées	1 038,7	15,8	6,5	13,9	45,2	33,3
Nord - Pas de Calais	1 427,3	11,8	1,4	16,4	42,6	34,1
Pays de la Loire	1 344,9	11,0	5,2	19,5	42,1	29,6
Picardie	628,8	9,5	-0,2	19,8	39,1	33,8
Poitou-Charentes	611,0	9,2	3,2	16,2	40,6	33,9
Provence - Alpes - Côte d'Azur	1 755,5	13,9	5,7	9,3	49,1	34,3
Rhône-Alpes	2 407,0	15,0	4,0	18,6	45,2	29,3
France métropolitaine	23 854,2	16,5	3,0	14,7	46,9	31,3
Guadeloupe	101,5	10,2	-5,7	7,6	40,1	45,8
Guyane	46,1	10,8	14,4	6,9	31,1	54,5
Martinique	126,5	9,8	7,1	7,3	43,4	39,7
Réunion	226,7	8,0	12,1	7,3	42,7	40,3
France	24 355,0	16,4	3,1	14,6	46,7	31,5

1. En équivalent-temps plein, hors fonction publique d'État et particuliers employeurs.

Champ : France, salariés en emploi la dernière semaine de décembre.

Source : Insee, estimations d'emploi localisées et DADS.

2. Salaires nets annuels moyens en équivalent-temps plein selon la région

en euros

	Secteur concurrentiel 2008					Évolution annuelle de l'ensemble 2004-2008 (%)	Fonction publique ensemble 2008 ²
	Ensemble	Cadres ¹	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers		
Alsace	22 650	43 690	24 240	16 540	18 670	0,6	25 950
Aquitaine	21 200	41 560	23 380	16 370	17 350	0,5	24 350
Auvergne	20 710	43 470	23 300	16 200	17 370	0,4	24 170
Basse-Normandie	20 380	41 230	23 120	16 170	17 480	0,7	24 400
Bourgogne	21 000	41 530	23 780	16 200	17 880	0,6	24 570
Bretagne	20 790	40 740	22 980	16 310	17 080	0,7	24 630
Centre	21 380	41 520	23 690	16 490	17 640	0,6	24 170
Champagne-Ardenne	21 050	43 020	23 560	16 340	17 940	0,6	24 940
Corse	20 370	41 110	24 140	16 340	17 210	-0,2	25 150
Franche-Comté	21 320	42 320	23 520	16 310	18 080	0,8	25 010
Haute-Normandie	22 390	43 980	24 880	16 630	18 790	0,9	24 330
Île-de-France	30 770	52 270	26 100	17 980	19 150	0,9	26 630
Languedoc-Roussillon	20 700	40 650	23 050	16 010	17 130	0,4	24 170
Limousin	20 620	42 390	22 780	16 230	17 350	0,6	24 000
Lorraine	21 320	42 440	23 770	16 080	18 180	0,5	25 120
Midi-Pyrénées	22 070	40 170	23 240	16 310	17 240	0,8	24 720
Nord - Pas de Calais	21 620	41 950	23 460	16 310	17 850	0,6	25 010
Pays de la Loire	21 000	41 520	22 980	16 280	17 360	0,6	24 410
Picardie	21 060	42 130	23 490	16 370	17 970	0,6	24 320
Poitou-Charentes	20 320	41 210	22 840	16 270	17 060	0,5	23 940
Provence - Alpes - Côte d'Azur	22 460	43 060	23 940	16 590	17 870	0,7	25 230
Rhône-Alpes	23 200	43 560	24 370	16 730	18 290	0,9	24 980
France métropolitaine	23 950	46 910	24 310	16 750	17 950	0,7	25 110
Guadeloupe	22 560	48 920	25 560	17 450	17 200	1,3	31 710
Guyane	23 720	49 900	27 890	17 860	17 880	-0,7	31 770
Martinique	22 320	47 610	25 610	17 270	17 800	0,7	31 170
Réunion	21 060	45 980	25 020	16 660	17 510	0,5	31 880
France	23 910	46 920	24 330	16 760	17 950	0,7	25 480

1. Y compris chefs d'entreprise salariés. 2. Hors internes, externes et résidents de la Fonction publique hospitalière. Champ : France, salariés en équivalents-temps plein.

Source : Insee, DADS définitif (exploitation au 1/12).

5.2 Emploi et salaires dans l'Union européenne

En 2008, la part des personnes de 15 à 64 ans qui sont en emploi s'élève à 55 % à Malte et à 78 % au Danemark. Le taux d'emploi moyen sur les 27 pays de l'Union européenne (UE 27) s'élève à 66 %, la France se situant juste en dessous à 65 %. Les nouveaux pays membres ne sont pas tous situés en dessous de la moyenne : Chypre, l'Estonie, la Lettonie et la Slovaquie ont des taux d'emploi relativement élevés, proches de 70 %. Ces taux d'emploi différents reflètent des différences de niveaux économiques, mais aussi d'organisations des marchés du travail. Elle concerne par exemple l'implication des âges extrêmes au marché du travail, ainsi que l'utilisation plus ou moins forte du temps partiel. Le lien entre taux d'emploi des jeunes et taux de temps partiel est d'ailleurs très fort, le travail des étudiants se faisant le plus souvent à temps partiel. De fait, quelques pays connaissent par exemple une grande interaction emploi-études, par le biais de « jobs » étudiants indépendants des études, ou d'études en alternance. Par ailleurs, dans certains pays, le temps partiel est plus développé qu'ailleurs comme outil de conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Les Pays-Bas sont un cas extrême, où 47 % des personnes de 15 à 64 ans travaillent à temps partiel, alors que tous les autres pays européens ont des taux inférieurs à 30 %. Le taux d'emploi des jeunes aux Pays-Bas est également le plus élevé (69 %). Concernant le taux de temps partiel, la France est là encore proche de la moyenne, avec un taux égal à 17 % (18 % dans l'UE 27). Les taux d'emploi des jeunes et des seniors y sont en revanche plus faibles :

respectivement 32 % et 38 % contre 37 % et 46 % en moyenne sur les 27 pays.

En 2008, le **salaire brut** annuel moyen d'un travailleur à temps complet dans l'industrie et les services s'élève à 55 000 euros au Danemark contre 3 330 en Bulgarie, soit un rapport de 1 à 17 entre les deux niveaux extrêmes de l'UE27. Contrairement aux taux d'emploi, les différences de salaires restent fortement marquées entre les pays de l'ex-Europe des 15 et les nouveaux entrants, qui présentent tous des salaires moyens inférieurs à 21 300 euros. La moyenne des 27 pays se situe à 31 300 euros, la France se trouvant juste au-dessus (33 570 euros).

Ces différences de salaires peuvent toutefois refléter des différences de prix, notamment pour les pays hors de la zone euro. Les écarts de salaires sont moins marqués lorsque l'on tient compte des **parités de pouvoir d'achat**. Ainsi, le rapport entre les deux extrêmes en termes de salaire brut en euros passe de 17 à 7 lorsque l'on tient compte des différents pouvoirs d'achat. En revanche, les hiérarchies restent globalement les mêmes. Les différences de prix ne modifient pas les positions relatives des pays.

Ce n'est pas le cas lorsque l'on s'intéresse au coût horaire du travail. Celui-ci diffère notablement du salaire brut annuel. Ainsi, le nombre d'heures travaillées annuellement est plus faible dans les pays de l'ex-Europe des 15, ce qui augmente d'autant leur coût horaire par rapport aux autres pays. De plus, les taux de cotisations sociales appliquées aux rémunérations diffèrent nettement entre les pays, en fonction de leur système social. ■

Définitions

Salaire brut : il inclut l'ensemble des rémunérations versées par l'employeur, avant retenue des cotisations sociales et des impôts dus par le salarié. Il est exprimé en euros ou en unités de standard de pouvoir d'achat qui est une unité de compte permettant de comparer le pouvoir d'achat effectif des salaires entre pays.

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : la parité de pouvoir d'achat est un taux de conversion monétaire qui permet d'exprimer dans une unité commune les pouvoirs d'achat des différentes monnaies. Ce taux exprime le rapport entre la quantité d'unités monétaires nécessaire dans des pays différents pour se procurer le même « panier » de biens et de services. Ce taux de conversion peut être différent du « taux de change » ; en effet, le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre reflète leurs valeurs réciproques sur les marchés financiers internationaux et non leurs valeurs intrinsèques pour un consommateur.

Emploi et salaires dans l'Union européenne 5.2

1. Taux d'emploi, taux d'emploi selon l'âge et taux de temps partiel en 2008

en %

Pays	Taux d'emploi	Taux de temps partiel	Taux d'emploi des seniors (55-64 ans)	Taux d'emploi des jeunes (15-24 ans)
Allemagne	70,7	25,9	53,8	46,9
Autriche	72,1	23,3	41,0	55,9
Belgique	62,4	22,6	34,5	27,4
Bulgarie	64,0	2,3	46,0	26,3
Chypre	70,9	7,8	54,8	38,0
Danemark	78,1	24,6	57,0	66,9
Espagne	64,3	12,0	45,6	36,0
Estonie	69,8	7,2	62,4	36,4
Finlande	71,1	13,3	56,5	44,7
France	64,9	16,9	38,2	31,9
Grèce	61,9	5,6	42,8	23,5
Hongrie	56,7	4,6	31,4	20,0
Irlande	67,6	18,6	53,7	45,9
Italie	58,7	14,3	34,4	24,4
Lettonie	68,6	6,3	59,4	37,2
Lituanie	64,3	6,7	53,1	26,7
Luxembourg	63,4	18,0	34,1	23,8
Malte	55,3	11,5	29,2	45,8
Pays-Bas	77,2	47,3	53,0	69,3
Pologne	59,2	8,5	31,6	27,3
Portugal	68,2	11,9	50,8	34,7
République tchèque	66,6	4,9	47,6	28,1
Roumanie	59,0	9,9	43,1	24,8
Royaume-Uni	71,5	25,3	58,0	52,4
Slovaquie	62,3	2,7	39,2	26,2
Slovénie	68,6	9,0	32,8	38,4
Suède	74,3	26,6	70,1	42,2
UE 27	65,9	18,2	45,6	37,5

Champ : personnes âgées de 15 à 64 ans.
Source : Eurostat.

2. Salaire brut annuel moyen, comparaisons salariales et coût du travail dans l'UE

Pays	Salaire brut annuel moyen (en euros)	Comparaisons salariales ⁴		Coût horaire du travail (en euros) ⁵
		(en euros)	(en parité de pouvoir d'achat)	
Allemagne	41 400	12,4	6,0	29,34
Autriche	39 060	11,7	5,6	27,22
Belgique	40 700	12,2	5,5	35,70
Bulgarie	3 330	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	2,54
Chypre ²	21 310	9,7	4,8	15,32
Danemark	55 000	16,5	5,9	36,11
Espagne ³	21 890	8,3	4,1	18,94
Estonie ¹	6 420	2,9	2,0	8,02
Finlande	37 950	11,4	4,6	27,57
France	33 570	10,1	4,6	32,19
Hongrie	9 800	2,9	2,1	7,95
Irlande ³	39 860	15,2	5,6	27,19
Italie ²	23 410	10,3	4,5	24,86
Lettonie	8 120	2,4	1,6	5,92
Lituanie ²	5 540	2,5	2,0	5,99
Luxembourg	51 390	15,4	6,7	31,03
Malte	16 160	4,9	3,1	11,21
Pays-Bas	43 110	13,0	6,3	29,23
Pologne ²	8 180	3,7	2,7	7,52
Portugal	16 690	5,0	2,9	11,56
République tchèque ²	8 280	3,8	2,8	9,34
Roumanie	5 460	1,6	1,3	4,12
Royaume-Uni ³	46 050	17,5	7,2	21,22
Slovaquie	9 680	2,9	2,1	7,61
Slovénie ²	13 600	5,9	3,5	13,42
Suède	36 820	11,1	4,9	33,80
UE 27²	31 300	///	///	21,79

1. Données 2005 ; 2. Données 2006 ; 3. Données 2007 ; 4. Données 2008 en Naf rév. 2, le reste en Naf rév. 1 ; 5. Données sur le coût du travail en 2008 et en Naf rév. 2 pour tous les pays.

Champ : industrie et tertiaire marchand.

Lecture : en France, le salaire brut annuel moyen est de 33 570 euros. Il est 10,1 fois plus élevé que celui en Bulgarie. Si l'on tient compte des parités de pouvoir d'achat, ce rapport n'est plus que de 4,6. Enfin, le coût horaire du travail en France est de 32,19 euros.

Source : Eurostat.